



La Haute Cour fédérale à Abuja, au Nigeria, se prononcera le 15 avril sur le dossier déposé par des avocats sur ce qu'ils appellent l'expulsion et déportation illégale des leaders séparatistes du Nigéria au Cameroun.

La cour a finalement ouvert une audience hier, ce qui a été l'occasion pour les avocats d'agencer leurs arguments ; car pour eux, les leaders sécessionnistes ont été illégalement arrêtés et extradés au Cameroun en janvier 2018.

Les avocats ont déclaré à la cour que pour que justice soit faite, les dirigeants « d'Ambazonie » doivent être renvoyés au Nigéria, où ils ont été arrêtés, car le Cameroun et le Nigeria n'ont pas signé un accord d'extradition.

Mais avant avril, Slsiku Ayuk Tabe et compagnies, devront prouver leur nationalité devant le tribunal militaire de Yaoundé le 7 février.